

CTSD 25 juin 2019
Déclaration FSU



Une nouvelle fois, la seconde phase de la carte scolaire met en lumière les insuffisances en terme de dotations, notamment pour le premier degré. Le SNUipp-FSU déplore cette tendance qui devrait s'amplifier au vu des places attribuées au CRPE, qui subissent des baisses drastiques, en contradiction avec les annonces du président de la République. En effet, monsieur Macron préconise un maximum de 24 élèves par classe en GS, CP, CE1. C'est pour lui, la définition d'un effectif à « taille humaine », ce qui est d'ailleurs une de nos revendications depuis des années. Nous nous étonnons cependant que ces allègements se fasse à dotations constantes, ce qui surcharge ainsi de manière conséquente les autres classes. Dans notre département, combien de classes ne seront pas à « taille humaine » à la rentrée prochaine ? Pour satisfaire la communication présidentielle nous craignons des effectifs surchargés dans les classes de PS, MS, CE2, CM1, CM2. Ainsi, combien de classes à 30 ou plus à la rentrée 2019 ?

Le SNUipp-FSU dénonce également l'ingérence des IEN dans les répartitions de classe. Nous rappelons que les répartitions sont de la compétence du conseil des maîtres. Les professionnels de terrain que nous sommes sont les plus à mêmes de prendre en compte le contexte spécifique pour chaque école. Si l'IEN est décisionnaire en derniers recours, les demandes de remontées systématiques ne nous semblent pas légitimes et ne correspondent pas à notre conception de l'école. Par exemple, à l'école du Chatelard, REP+, Il est demandé à l'équipe de ne plus inscrire les TPS pour mettre en place les dédoublements de GS.

Dans l'ASH, l'inclusion des élèves de SEGPA ou scolarisés en unité d'enseignement se déroule souvent dans des conditions difficiles. Les places en ULIS ou en établissements sont insuffisantes. Une centaine d'élèves n'auront pas la place qu'ils demandaient en ULIS collège à la rentrée 2019. Le problème reste considérable pour les postes RASED qui sont insuffisants : les besoins sont immenses dans les écoles et les moyens dérisoires, ce qui explique d'ailleurs le nombre de demandes envoyées au Pôle Ressources. De nombreux collègues ont baissé les bras, ils ne rédigent plus de demandes car ils savent qu'elles ne seront pas suivies d'effet.

En ce qui concerne les AESH, la FSU attend de connaître la déclinaison locale de la circulaire du 5 juin 2019. Si les évolutions induites entraînent des contraintes fortes pour vos services, il n'est pas normal que les personnels ne sachent toujours pas quelle temps de travail, quelle quotité, quelle rémunération ils auront à la rentrée !

Dans les collèges, les ajustements opérés en juin ne sont en aucun cas satisfaisants au regard de la hausse des effectifs prévisionnels dans tous les districts du département. Ce sont au total 70h, qui sont prévues pour couvrir une hausse de 500 élèves en collège (ce qui correspondrait à des classes de l'ordre de 200 élèves !). Même constat en SEGPA (20h pour couvrir une hausse d'effectifs de 20 élèves).

De nombreuses classes de collèges dépasseront les 30 élèves sans compter les inclusions SEGPA, ULIS et nouveaux arrivants. Ce sont des conditions d'apprentissage déplorables, qui nuisent aux élèves les plus en difficulté.

La suppression de 2600 postes va conduire à des conditions de travail encore plus mauvaises que d'habitude pour les enseignants à la rentrée : classes surchargées, augmentation des compléments de

service, 2ème HSA obligatoire. Les vies scolaires sont exsangues, avec la disparition de 3 postes de CPE au niveau académique, alors que la poussée démographique se poursuit.

Alors que la réforme du lycée est largement contestée par les enseignants, le ministre refuse d'entendre les organisations syndicales.

Face à un tel mépris et l'absence de réponse du Ministre aux revendications des personnels, à nos interpellations répétées depuis plus de 6 mois, les enseignants ont décidé de se mettre en grève le premier jour de surveillance du baccalauréat. Les

centres d'examen ont été obligés d'établir des sur-convocations, d'exercer des pressions et de faire appel à d'autres personnels de l'Education Nationale.

Le SNES-FSU dénonce l'attitude d'un ministre, qui, malgré un préavis de grève déposé depuis 3 semaines n'a pas ouvert de discussions et a préféré fragiliser le déroulement du baccalauréat.